

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

Féminine Promo Mixte Promo

GYMNASE Ste Thérèse
13 rue Pierre Semard
94700 Maisons-Alfort

MERCREDI 28 FEVRIER 2024



UGSEL Paris & Est-Francilien
32 Rue Delizy Hall 2 – CDOS 93 – 93500 PANTIN
www.ugsel75.org / direction@ugsel75.org

CATEGORIES

- PROMO FILLES : BENJAMINES – MINIMES – CADETTES/JUNIORS
- PROMO GARCONS : BENJAMINS – MINIMES – CADETS/JUNIORS
- PROMO MIXTE : BENJAMIN(E)S – MINIMES – CADET(TE)S/JUNIORS

DATE

Mercredi 28 Février 2024

LIEU

Groupe Scolaire Ste Thérèse Maisons-Alfort
13, rue Pierre Sépard
94700 Maisons-Alfort

ACCUEIL

Accueil : 12h30
Appel des juges : 12h45
Appel des gymnastes : 12h45
Début de la compétition : 13h
Fin de compétition prévue : 17h30
Remise des récompenses : 17h45

LICENCES

Elles sont obligatoires, même pour les juges-élèves.

JURY

Un jury adulte ou élève à partir de 2 inscriptions individuelles d'un même établissement, quels que soient le niveau et la catégorie. Pour les équipes, chaque établissement doit présenter un juge-élève par équipe (à concurrence de 3 équipes).
Ces juges élèves doivent avoir passé l'examen UGSEL, être benjamines 2, minimes ou plus.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font sur le site UGSELNET, à l'adresse suivante : <http://ugselnet.org>

Date butoir : 03 FEVRIER 2024 à 20h00

- Les gymnastes doivent être inscrites dans les agrès, y compris le sol.

INSCRIRE UNIQUEMENT EN INDIVIDUEL JAMAIS EN EQUIPE SAUF POUR LE MIXTE

ORGANISATION

Avant la compétition, les feuilles de notation devront être remplies **correctement**, en **entourant chaque difficulté** avec le numéro d'ordre de présentation et en **fluoatant la série acrobatique**. Ces feuilles peuvent être téléchargées sur ce lien :

<http://www.ugsel.org/category/competitions/gymnastique-artistique>

MUSIQUES

Pour le sol des filles, Les fichiers musiques doivent être envoyés à (Nathalie MARTIN) à l'adresse suivante : nath64couca.martin@gmail.com avant le **DIMANCHE 25 FEVRIER 2024** Pour être facilement repérable, bien mettre le nom de l'établissement, puis les classer dans des dossiers par catégories en mettant bien le NOM, Prénom, Catégorie, Type de championnat.mp3. Chaque élève doit obligatoirement avoir sa musique (instrumental exigé) sur **un seul fichier son en format mp3**. La musique doit être coupée à la fin de l'enchaînement.

RESULTATS

Les résultats seront traités sur informatique

IMPORTANT

LES EPREUVES EN FILIERE PROMOTIONNELLE

- 3 épreuves obligatoires : sol + mini-trampoline + saut

Et

- 1 épreuve au choix :

FILLES : barres asymétriques ou poutre

GARCONS : barres parallèles ou barre fixe

LES EPREUVES EN FILIERE PROMOTIONNELLE MIXTE

- le sol et le mini-trampoline.

Les garçons et les filles doivent se reporter au code de pointage garçons, aussi bien pour les grilles d'éléments que pour les exigences.

Au sol, l'utilisation d'une musique est possible, mais non obligatoire, pour les filles comme pour les garçons.

MODE D'EMPLOI INSCRIPTION

Voir PDF joint